

Image not found or type unknown



Donation partage divorce

Par **nicocmlp**, le **02/10/2013** à **15:10**

Bonjour, je suis marié depuis 1981 sous le régime de la communauté. Je pense divorcer et vous demande si le terrain que mon père m'a cédé en "donation partage" devra être divisé entre mon ex et moi.

Merci de votre réponse.

Cordialement.